



SECTION LOCALE
D'ESNEUX-TILFF

COMMUNIQUE DE PRESSE

14/01/2005

LE MINISTRE ANDRE ANTOINE SUR LE PONT DE TILFF

Ce jeudi 13 janvier 2005 en fin d'après-midi, à l'invitation de la section locale cdH et de la Ministre esneutoise Marie-Dominique SIMONET et en présence du député Michel de LAMOTTE, André ANTOINE, Ministre wallon du Développement Territorial en charge de l'Urbanisme, s'est rendu en personne à Tilff pour évaluer avec les démocrates humanistes de la commune la question relative à la demande d'urbanisme du remplacement du pont de Tilff.

Nos élus locaux ont exposé de façon objective l'évolution du dossier et les solutions proposées par chacun et ont fait part au Ministre de la position argumentée du cdH local.

Pour rappel, nous préférons la solution de remplacement à l'endroit actuel (projet 1) plutôt que le long détour par une rocade (projet 5) car elle respecte beaucoup mieux l'environnement, ne rompt pas la cohésion sociale et économique du village, ne crée pas un appel de trafic de transit supplémentaire et, surtout, coûte le moins cher à la collectivité.

De plus, il s'agit là du respect de la démocratie qui s'est exprimée par un vote majoritaire au conseil communal.

Le Ministre connaissait déjà bien le dossier grâce aux informations reçues depuis plusieurs mois en provenance de notre section locale.

Il a confirmé respecter les mêmes principes que le cdH local qui agit de façon posée et est respectueux des avis de chacun, tout en mettant en évidence plusieurs points primordiaux à ses yeux : la bonne intégration urbanistique et la gestion parcimonieuse des deniers publics. A cet égard, confirmant qu'un pont provisoire devrait être installé sous peu et que le dossier d'urbanisme pour le projet 1 était toujours à l'instruction à l'administration, il attendra fin février les évaluations de l'étude comparative en cours pour se prononcer définitivement en toute sérénité.

Cette position sage et pondérée est assortie de l'expression claire et sans équivoque de l'opinion du Ministre ANTOINE, en totale communion avec le cdH d'Esneux, favorable au dossier actuellement déposé par le MET (maître d'œuvre, responsable des ouvrages actuel et à venir), à savoir la reconstruction à l'endroit actuel.

Philippe LAMALLE
Premier échevin

Brigitte CAPPELLE-PERCY
Présidente